

5M

Société à responsabilité limitée unipersonnelle (EURL)

Au capital de 1 539 381 euros

Siège social : 8 La Tégrie, Saint Hilaire de Loulay, 85600 MONTAIGU-VENDEE

983 663 709 RCS LA ROCHE-SUR-YON

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 31 JUILLET 2025

**APPROBATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2025**

TROISIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RÉSULTAT

Origine

L'Associé Unique constate que le bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 janvier 2025 s'élève à 3 205,48 euros.

Affectation

Sur proposition de la Gérance, l'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice comme suit :

- dotation à la réserve légale : 5% du bénéfice, soit 160,27 euros ;
- report à nouveau : le solde, soit 3 045,21 euros.

Le solde du compte « *Réserve légale* » s'élèvera en conséquence à + 160,27 euros et celui du compte « *Report à nouveau* » à + 3 045,21 euros.

Certifié conforme

La Gérance

Benoit MECHINEAU



5M

Société à responsabilité limitée

Au capital de 1 539 381 €

Siège social : 8 La Tégrie - Saint Hilaire de Loulay - 85600 MONTAIGU VENDEE

RCS LA ROCHE SUR YON 983 663 709

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**Exercice clos le 31 janvier 2025**

A l'associée unique de la société 5M,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 5M relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous précisons que votre société n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice N-1 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} février 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 janvier 2025 s'établit à 1 539 621 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Titres immobilisés » dans la partie règles et méthodes comptables de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

Compte tenu de la réception tardive de certains documents, nous n'avons pas été en mesure d'émettre notre rapport dans les délais légaux.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Roche sur Yon,

Le 29 juillet 2025

SARL AVENCIA AUDIT,

Représentée par Madame Isabelle RAVON, associée

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale Ouest Atlantique

Pièces Annexes



BILAN ACTIF & PASSIF AU 31 JANVIER 2025



COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2025



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DU 31 JANVIER 2025

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/01/2025 12			Exercice N-1 31/01/2024 1	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 539 621		1 539 621	1 440	1 538 181	NS
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières						
	Total II	1 539 621		1 539 621	1 440	1 538 181	NS
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés	108 000		108 000		108 000	
	Autres créances	2 972		2 972		2 972	
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	2 761		2 761	1 260	1 501	119.14
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	113 733		113 733	1 260	112 473	NS
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
Comptes de Régularisation	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 653 354		1 653 354	2 700	1 650 654	NS

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1		
		31/01/2025	12	31/01/2024	1	Euros	%	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 539 381) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 539 381		1 200		1 538 181	NS	
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves							
	Report à nouveau							
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	3 205				3 205		
	Subventions d'investissement Provisions réglementées							
	Total I	1 542 586		1 200		1 541 386	NS	
	AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
		Total II						
PROVISIONS		Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III							
	DETTES (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	79 319		1 500		77 819	NS
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								
Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales		13 448 18 000				13 448 18 000		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes								
Comptes de Régularisation		Produits constatés d'avance (1)						
		Total IV	110 767		1 500		109 267	NS
		Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 653 354		2 700		1 650 654	NS	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 110 767 1 500

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/01/2025 12			Exercice N-1 31/01/2024 1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	90 000		90 000		90 000	
Chiffre d'affaires NET	90 000		90 000		90 000	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			90 000		90 000	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			17 447		17 447	
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements			69 131		69 131	
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			86 579		86 579	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			3 421		3 421	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/01/2025	12	31/01/2024	1	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		216			216	
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		216			216	
2. Résultat financier (V-VI)		216			216	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		3 205			3 205	
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		90 000			90 000	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		86 795			86 795	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		3 205			3 205	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/02/2024 au 31/01/2025

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

A compter du 01/02/2024, la SARL 5M forme avec sa filiale SAS COSMOS-E un groupe fiscalement intégré selon les dispositions de l'article 233 A du Code Général des Impôts.

Le 20/12/2024, Monsieur Benoit MECHINEAU a apporté à la société 5M :

- 500 parts sociales de la société LE LOULAY AUTO évaluées à 1 369 000 €
- 500 parts sociales de ma société MONTAIGU VENDEE AUTO évaluées à 140 000 €
- 1 999 parts sociales de la société BILIZE, évaluées à 14 917,50 €
- 500 parts sociales de la société SCI MNB, évaluées à 14 263,50 €

L'ensemble des apports est évalué à la somme de 1 358 181 € qui représente l'augmentation de capital.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 et suivants relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/02/2024 au 31/01/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	1 440		1 538 181
TOTAL	1 440		1 538 181
TOTAL GENERAL	1 440		1 538 181

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			1 539 621	1 539 621
TOTAL			1 539 621	1 539 621
TOTAL GENERAL			1 539 621	1 539 621

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	108 000	108 000	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 972	2 972	
TOTAL	110 972	110 972	

ANNEXE

Exercice du 01/02/2024 au 31/01/2025

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	9 674	9 674		
Fournisseurs et comptes rattachés	13 448	13 448		
Taxe sur la valeur ajoutée	18 000	18 000		
Groupe et associés	69 645	69 645		
TOTAL	110 767	110 767		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	1.0000	1 200	1 538 181		1 539 381

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	108 000
Total	108 000

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 122
Total	5 122

ANNEXE

Exercice du 01/02/2024 au 31/01/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 2 150 euros, correspondant aux :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Page : 11

[illegible]

SARL 5 M

8 La Tégrie
Saint Hilaire de Loulay
85600 MONTAIGU-VENDEE

COMPTES ANNUELS

Certifié conforme à l'original

Benoît MECHINEAU

CH CONSEILS

16 Rue Victor Hugo

85400 LUCON

02 51 56 28 52

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/01/2025 12		Exercice N-1 31/01/2024 1	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles					
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	1 539 621		1 539 621	1 440	1 538 181 NS
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
	Total II	1 539 621		1 539 621	1 440	1 538 181 NS
	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
Comptes de Régularisation	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	108 000		108 000		108 000
	Autres créances	2 972		2 972		2 972
	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	2 761		2 761	1 260	1 501 119.14
	Charges constatées d'avance (3)					
	Total III	113 733		113 733	1 260	112 473 NS
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 653 354		1 653 354	2 700	1 650 654 NS

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/01/2025 12		Exercice N-1 31/01/2024 1		Ecart N / N-1	
		Euros				%	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 539 381)	1 539 381		1 200		1 538 181	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecart de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	3 205				3 205	
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	1 542 586		1 200		1 541 386	
	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
PROVISIONS	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	79 319		1 500		77 819	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 448				13 448	
	Dettes fiscales et sociales	18 000				18 000	
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	110 767		1 500		109 267	
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 653 354		2 700		1 650 654	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

110 767

1 500

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/01/2025 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/01/2024 1	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	90 000		90 000		90 000	
Chiffre d'affaires NET	90 000		90 000		90 000	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			90 000		90 000	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			17 447		17 447	
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements			69 131		69 131	
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			86 579		86 579	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			3 421		3 421	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/01/2025	12	31/01/2024	1	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		216			216	
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		216			216	
2. Résultat financier (V-VI)		216			216	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		3 205			3 205	
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		90 000			90 000	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		86 795			86 795	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		3 205			3 205	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/02/2024 au 31/01/2025

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

A compter du 01/02/2024, la SARL 5M forme avec sa filiale SAS COSMOS-E un groupe fiscalement intégré selon les dispositions de l'article 233 A du Code Général des Impôts.

Le 20/12/2024, Monsieur Benoit MECHINEAU a apporté à la société 5M :

- 500 parts sociales de la société LE LOULAY AUTO évaluées à 1 369 000 €
- 500 parts sociales de ma société MONTAIGU VENDEE AUTO évaluées à 140 000 €
- 1 999 parts sociales de la société BILIZE, évaluées à 14 917,50 €
- 500 parts sociales de la société SCI MNB, évaluées à 14 263,50 €

L'ensemble des apports est évalué à la somme de 1 358 181 € qui représente l'augmentation de capital.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 et suivants relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/02/2024 au 31/01/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	1 440		1 538 181
TOTAL	1 440		1 538 181
TOTAL GENERAL	1 440		1 538 181

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			1 539 621	1 539 621
TOTAL			1 539 621	1 539 621
TOTAL GENERAL			1 539 621	1 539 621

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	108 000	108 000	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 972	2 972	
TOTAL	110 972	110 972	

ANNEXE

Exercice du 01/02/2024 au 31/01/2025

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	9 674	9 674		
Fournisseurs et comptes rattachés	13 448	13 448		
Taxe sur la valeur ajoutée	18 000	18 000		
Groupe et associés	69 645	69 645		
TOTAL	110 767	110 767		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	1.0000	1 200	1 538 181		1 539 381

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	108 000
Total	108 000

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 122
Total	5 122

ANNEXE

Exercice du 01/02/2024 au 31/01/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 2 150 euros, correspondant aux :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -